

## **Motion à joindre au PV du Conseil d'Administration du lundi 7 février 2011**

### **Allemand au collège**

Les représentants des enseignants et des parents d'élèves du collège Albert Camus regrettent que la politique des « bassins d'efficience » mène à supprimer le choix de l'Allemand en 6<sup>ème</sup> LV1 et en 4<sup>ème</sup> LV2 dans notre collège. A la rentrée 2011, les élèves anglicistes LV1 n'auront d'autre possibilité que de faire de l'Espagnol en LV2, alors qu'ils pouvaient jusqu'à présent également opter pour l'Allemand. Il nous sera rétorqué que ce choix restera possible en changeant d'établissement. Nous répondrons que cela obligera alors l'élève concerné à quitter un établissement dont il connaît les habitudes de travail et où il a constitué un réseau de camarades pour en rejoindre un autre où il aura tout à reconstruire. S'ensuivent des risques de mal-être, voire de décrochage scolaire. Sans compter les risques de stratégie d'évitement de notre établissement de la part des familles tentées par ce choix.

C'est pourquoi nous demandons que nous soient alloués les moyens d'ouvrir un groupe d'Allemand en 4<sup>ème</sup> LV2 à la rentrée 2011 dans l'éventualité où un nombre suffisant d'élèves seraient intéressés.

### **Compléments de service**

Nous avons approuvé la répartition proposée par notre équipe de direction car son travail n'est pas en cause et elle a toute notre confiance. En revanche, la dotation horaire qui nous est allouée n'est pas suffisante et permet tout au plus un saupoudrage d'aides qui ne correspond pas aux besoins du public ZEP qui est le nôtre.

La systématisation des compléments de service, y compris pour un faible nombre d'heures (3h), met en péril la cohésion des équipes pédagogiques, l'efficacité et l'implication des enseignants concernés et donc le service rendu aux élèves et à leurs familles. En effet, qui dit complément de service dit pour l'enseignant perte de temps en trajets, multiplication des réunions dans chaque établissement, nécessité de s'adapter à plusieurs modes de fonctionnement et de s'intégrer à plusieurs équipes pédagogiques. Le temps et l'énergie ainsi dépensés ne sont pas investis à peaufiner les cours et à rester à l'écoute des élèves. Jusqu'à présent, les moyens supplémentaires que constituaient les sous-services courts étaient consacrés à faire du soutien ou de l'aide aux devoirs. On peut donc s'interroger sur l'efficience pédagogique de cette pratique visiblement dictée par le seul souci d'économies budgétaires.

Il est d'autre part regrettable que les demandes croissantes de diagnostics qui nous sont faites (évaluation continue du socle commun de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> par exemple) ne soient pas accompagnées des moyens de remédiation spécifiques permettant de les exploiter pleinement.

Nous subissons cet état de fait, qui d'année en année conduit à un amaigrissement des moyens horaires et humains pourtant indispensables pour accomplir correctement notre mission. Nous alertons l'institution sur les dangers que représente cette politique de restriction de moyens.